

Conseil scientifique de l'institut des sciences humaines et sociales

Recommandation

LAMETA, Laboratoire Montpellierain d'Economie Théorique et Appliquée

Prenant connaissance a posteriori de la décision de fermeture d'une UMR par la direction de l'InSHS (LAMETA, Laboratoire Montpellierain d'Economie Théorique et Appliquée, UMR5474 : passage en FRE d'un an au lieu de passage en FRE 2 ans annoncé), le CSI souligne son étonnement de ne pas avoir été statutairement informé de cette décision, de ne pas avoir été associé, comme il aurait dû l'être, au suivi de ce dossier. Le CSI s'étonne également que la section 37 n'ait pas été consultée pour avis.

Cécile MICHEL
Présidente du CSI InSHS

Recommandation adoptée le 06/02/2017

Texte voté à l'unanimité des membres du CSI de l'InSHS

Destinataires :

- **M. Alain FUCHS**, Président du CNRS.
- **Mme Anne PEYROCHE**, Directrice générale déléguée à la science.
- **M. Bruno CHAUDRET**, Président du Conseil Scientifique.
- **M. Patrice BOURDELAIS**, Directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales.
- **M. Olivier COUTARD**, Président de la Conférence des Présidents du Comité National.
- **M. Claude DIEBOLT** Président de la section 37
- **M. Philippe AUGE**, Président de l'université de Montpellier.
- **Mme Ghislaine GIBELLO**, Déléguée régionale Languedoc-Roussillon.
- **M. Brice Magdalou**, Directeur du Lameta.
- **Mme Marie-Claude LABASTIE** Secrétaire générale du Comité National.